



## Je m'installe comme infirmier liberal

Par **cmz24**, le **30/04/2008** à **20:18**

Bonjour, je suis infirmier et je compte ouvrir un cabinet liberal avec un ami. Je vous sollicite pour savoir sous quel statut m'installer?  
De plus je suis propriétaire d'un local (qui sera notre cabinet), et on m'a dit qu'il fallait que je crée une "sci" pour me le louer et déduire les loyers de mes charges. Que me conseillez-vous?